

Direction Technique - Pôle Exploitation Systèmes Et Chaînes Communicantes
Contrôle Commande et Plan de protection

AUTORISATION TEMPORAIRE D'EMPLOI N° : 25B015



PROTECTION DES INSTALLATIONS CLIENTS HTA ET BT

Norme ou spécification : HM2A_02_051_A et HM2A_02_111_B

Prescripteur : Julien TRANIER

Constructeur : MICROENER

Unité de production : Microelettrica Scientifica, Milan

Références et libellés concernés par cette autorisation d'emploi : cf. Annexe ci-jointe

Un avis technique favorable HM-23/21/C/020 du 18/05/2021 selon le référentiel HM2A_02_051_A et HM2A_02_111_B, a été obtenu par un échantillon du matériel ci-dessus désigné en annexe, décrit dans le dossier d'identification (D.I) n° 16ME0831038 indice H, du 05/05/2021.

Document complémentaire : Dossier de Crédibilité DC n°16ME0831038 indice C, date 18/12/2019.

Compte rendu d'expérimentation : CR expé UMWL, date 22/08/2022.

DI de la série industrielle n° : 16ME0831038 indice I1, date 07/01/2022.

En conséquence, ce matériel est autorisé temporairement d'emploi sur les réseaux électriques de distribution exploités par Enedis à compter de la date de signature du présent document et jusqu'au :

25/07/2028

Le maintien de l'Autorisation Temporaire d'Emploi est subordonné aux conditions décrites dans le document intitulé : "Conditions d'aptitude du fournisseur, d'agrément et de suivi des matériels et outillages utilisés sur les réseaux électriques de distribution", à la permanence des dispositions ci-dessus et au comportement satisfaisant du matériel en exploitation.

Le Chef de Service

ANNEXE AUTORISATION TEMPORAIRE D'EMPLOI N° : 25B015

Référence et libellé Constructeur		Référence et libellé ENEDIS	
UMWH	relais max I phase, max lo et PWH	7331100	RELAIS NON COMMUNICANT PROT GENERALE NI
UMWH	relais max I phase, max lo et PWH	7331120	RELAIS NON COMMUNICANT PROT GENERALE NC